



CANADA

Débats du Sénat

2^e SESSION

•

40^e LÉGISLATURE

•

VOLUME 146

•

NUMÉRO 65

MME GLORI MELDRUM

**Félicitations pour avoir obtenu le prix
de l'entrepreneur social de l'année
Ernst and Young**

Déclaration de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 29 octobre 2009

LE SÉNAT

Le jeudi 29 octobre 2009

MME GLORI MELDRUM

FÉLICITATIONS POUR AVOIR OBTENU LE PRIX
DE L'ENTREPRENEUR SOCIAL DE L'ANNÉE
ERNST AND YOUNG

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :
Honorables sénateurs, je prends aujourd'hui la parole pour féliciter Mme Glori Meldrum, présidente et fondatrice des Little Warriors, d'avoir obtenu pour 2009 le prix d'entrepreneur social Ernst and Young. Cette Canadienne vraiment inspirante est originaire de ma ville, Edmonton.

Non contente d'être une « Little Warrior », Glori Meldrum est un entrepreneur prospère, une mère, une épouse et une philanthrope. Elle possède et exploite une agence de publicité qui réussit bien et une entreprise de développement Web. Son travail porte la marque d'un sens profond de la responsabilité sociale et du devoir de reconnaissance envers la collectivité. Ce sens du collectif lui a donné l'occasion de travailler à des projets spéciaux pour des organisations locales sans but lucratif, dont la Good Samaritan Society, la Stollery Children's Hospital Foundation, la Fondation canadienne du cancer du sein et les Little Warriors.

En mars, l'an dernier, Mme Meldrum a lancé les Little Warriors, organisation caritative canadienne qui veut montrer aux adultes comment prévenir les agressions sexuelles contre les enfants, comment en reconnaître les signes et comment y réagir de façon responsable. Little Warriors donne également de l'information sur la prévalence et la fréquence des agressions sexuelle contre les enfants, ainsi que sur les ressources pour favoriser la guérison et soutenir les enfants.

Mme Meldrum sensibilise l'opinion au fait qu'il y a quotidiennement des agressions sexuelles contre des enfants dans nos collectivités. Le problème ne connaît pas de frontières, pas plus

celles de l'âge, de l'ethnicité, du sexe, et de la région que celles de la classe sociale.

Honorables sénateurs, une fille sur trois est victime d'un acte sexuel non souhaité à l'âge moyen de 12 ans. Un garçon sur six connaît le même sort à l'âge moyen de quatre ans. Fait troublant, 95 p. 100 des victimes connaissent leur agresseur. Ces faits révèlent une situation alarmante. Il faut faire quelque chose pour empêcher que ce fléau ne fasse du mal à nos enfants, à nos petits-enfants et aux générations futures.

Little Warriors se porte à la défense des enfants en aidant ceux qui ont été victimes d'agression sexuelle et leur famille et en sensibilisant les adultes. Défendre les enfants, cela veut dire exercer un leadership pour les protéger et pour promouvoir leurs droits dans la société et leur droit d'échapper aux agressions. Ensemble, nous pouvons tous nous porter à la défense des enfants.

J'exhorte tous les sénateurs à consulter le site www.littlewarriors.ca et à s'informer sur le fléau des agressions sexuelles contre les enfants.

Merci, Glori, de soulever les questions qui concernent les agressions sexuelles contre les enfants, la sensibilisation des adultes et la prévention. Tous les Canadiens ont besoin de votre force et de vos idées pour mettre un terme à ces agressions.

• (1400)

VISITEUR À LA TRIBUNE

Son Honneur le Président : Honorables sénateurs, je vous signale la présence à la tribune de Mme Glori Meldrum, invitée du sénateur Tardif. Nous vous souhaitons la bienvenue au Sénat du Canada.